

Vie politique de la Ve République

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement a pour objet de mieux faire connaître le fonctionnement de la Ve République. Pour ce faire, il semble nécessaire d'évoquer les conditions de l'apparition de la constitution de 1958, les ambitions de ses rédacteurs, mais aussi les contraintes qui pesèrent sur eux. L'essentiel du cours sera consacré au "triangle institutionnel" constitué par le Président de la République, le gouvernement et le Parlement. Que prévoit la constitution ? Surtout, comment est-elle interprétée ? La caractéristique majeure de la Ve République étant que sa loi fondamentale est appliquée de manière très différente selon que l'on se trouve en période de concordance ou de discordance (cohabitation) des majorités présidentielles et parlementaires.

Évaluation

La matière est validée par un examen terminal écrit de 3 heures, l'étudiant ayant le choix entre une dissertation et un commentaire.